

 SECTION  DU PUY-DE-DOME	Comité Technique Local	
	2ème convocation Du 11 Octobre 2021	
E-mail :	fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com	
Téléphone :	06-49-04-11-89	

➡ **Nous avons conservé la liminaire de la première convocation de ce CTL. Celle-ci est toujours téléchargeable sur le site local**

Une seule autre OS été présente, celle-ci a lu sa liminaire et a annoncé son intention de boycotter le CTL après réponses à différentes interrogations.
 Les autres OS ne se sont pas présentées.

Les documents fournis ne différaient en rien de ceux reçus pour la première convocation. Et pour lesquels nous avons voté CONTRE.

La position de FO-DGFIP n'a jamais été et ne sera jamais de faire de la cogestion pour des réformes qui mettent en danger nos missions mais aussi et surtout la situation professionnelle et personnelle des agents.

Les élus FO-DGFIP ont voulu siéger car ils ont reçu mandat de leurs électeurs pour les représenter et les défendre. L'ampleur de cette réforme et les conséquences directes qui vont en découler tant sur le plan professionnel que personnel pour les collègues touchés imposent que nous soyons là pour rappeler notre opposition à ce projet mortifère pour notre administration.

Monsieur le Président estime que le projet NRP n'est pas nouveau puisque les premières concertations ont débuté en juin 2019. Il précise que plus d'une centaine de réunions ont été réalisées avec les partenaires extérieurs. Le dialogue avec les OS, hostiles au projet, était beaucoup plus compliqué, voire inexistant.

Pour notre part, nous avons plus ressenti un « monologue » descendant... Plutôt qu'un véritable dialogue.

Il reconnaît que les opérations de mise en place du NRP (fin des opérations au 1^{er} janvier 2022) peuvent sembler très rapides et brutales mais, en « bon seigneur », il ne souhaitait pas une mise en oeuvre sur 3 ou 4 ans, préférant limiter le stress des agents concernés (sic).

Il reconnaît que ces nouvelles organisations peuvent être lourdes, contraignantes et qu'il y aura beaucoup d'adaptations à prévoir, tant pour l'encadrement que pour les agents. Mais que ces « évolutions » permettraient d'avoir une meilleure visibilité ainsi qu'une meilleure stabilité des structures au moins pour quelques années....

Enfin, de notre point de vue jusqu'à la énième prochaine réforme...



QUESTIONS DIVERSES

Mouvements RH :

→ Le mouvement des chefs de services devrait être publié vers le 15 novembre.

→ La note concernant le mouvement des agents, au 1er janvier 2022, devrait être publiée le 12 octobre avec l'ouverture d'ALOA le même jour (12/10) et une fermeture annoncée pour le 25 octobre.

→ La publication de ce mouvement devrait intervenir vers le 15 novembre.

Des rendez vous individuels sont prévus pour le SIP de Riom (agents ciblés), la direction devrait se déplacer dans la semaine.

1 rendez-vous est prévu pour le SIP/SIE d'Issoire.

→ Les agents du SIE de Riom n'ont pas à déposer de demande de mutation, à moins qu'ils souhaitent changer de service. Tout comme les agents de Thiers qui sont dans la même configuration à savoir, le service va accueillir de nouveaux collègues.

Nous avons abordé le cas de collègues ayant des situations plus particulières pour ce mouvement, il semblerait que ces dossiers puissent être traités avec beaucoup de bienveillance.

Les GT concernant les nouveaux SIP et SIE continuent de se tenir et les chefs de services pourront proposer aux agents qui souhaiteraient contribuer d'y participer et ce, à partir de la troisième réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les élus FO-DGFIP n'oublient pas que les agents vont devoir quitter soit leur métier pour éventuellement rester sur leur résidence soit changer d'affectation géographique.

FO-DGFIP reste au côté des agents et sera vigilant lors du mouvement local qui doit commencer dès le 12 octobre pour une publication vers le 15 novembre.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!! Nous sommes là pour vous aider !

Les élus en CTL : Titulaires → Christine PEREIRA – Cécile SORIANO
Suppléants → Marie-Claire ORBAN – Jean-Marc LE FAY

FO-DDFIP63 : ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand